



Ecole :

Ville :

Nombre de personnels (PE, AESH, ...) :

Nombre de grévistes :

Quelles actions pouvez-vous envisager après la journée de grève du 31 janvier :

- Manifestation le samedi 4 février
- Manifestation un soir de la semaine
- Autres jours de grève, si oui lesquels
- Grève reconductible à partir du 6 février
- Autres :

.....

.....

.....

.....

.....